



FAQ

Toute l'actualité de votre information métier !

e.magnus GRC

REU – Opérations électorales à réaliser en vue du scrutin municipal

Version du document	Objet de la modification	Date
v1.00	1 ^{ère} version du document	24/10/2019

Vous trouverez dans ce document les grandes lignes de l'organisation d'un scrutin.
Pour chacune des étapes vous pourrez découvrir une FAQ détaillant l'opération.

Ces FAQ feront l'objet d'une mise à jour lorsque la version 11.60 de votre logiciel eGRC sera disponible.

Sommaire

Calendrier électoral : Elections municipales	2
Découpage électoral : si celui-ci est prévu dans votre commune	3
Contrôle de vos données électorales	3
Cohérence des données entre le REU et eGRC	3
Opérations courantes	4
Enregistrer vos mouvements	4
Traiter les notifications.....	4
Procurations	4
Mise à jour des adresses des électeurs	4
Réalisation du scrutin	5
Commission de contrôle.....	5
Edition des cartes électorales.....	5
Traitement des cartes retournées.....	5
Edition des étiquettes d'adresse	6
Commande des livrables	6

Calendrier électoral : Elections municipales



Découpage électoral : si celui-ci est prévu dans votre commune

Vous pouvez mettre en place ou réviser votre découpage à l'aide des outils suivants :



Un guide complet intitulé **Découpages géographiques et électoraux** vous est proposé directement dans votre logiciel eGRC.



Contrôle de vos données électorales

Cohérence des données entre le REU et eGRC



L'outil permet de traiter les cas suivants :

- Électeur(s) présents dans **e.GRC** mais absents du REU.
- Électeur(s) présents dans le **REU** mais absents dans **e.GRC**.
- Electeurs(s) n'ayant pas la même adresse de rattachement, le même bureau de vote, le même numéro d'émargement... dans le **REU** et dans **e.GRC**.

Vous pouvez, dès à présent, retrouver sur votre [Espace clients](#), un ensemble d'outil d'accompagnement pour ces opérations (webinaire, support et Questions/Réponses)

Rendez-vous à cette adresse :

https://www.espaceclients.berger-levrault.fr/info/index.php?action=node&id=194842&force_parent=3583

Opérations courantes

Enregistrer vos mouvements

N'attendez pas le dernier moment pour **saisir vos mouvements**.

Dans votre logiciel, vous pouvez, à tout instant, saisir une demande d'inscription ou radiation à destination de l'INSEE.



Traiter les notifications

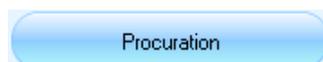
Tout au long de l'année, l'INSEE vous adresse des **notifications**.

Il est important que vous soyez à jour des mouvements qu'opère l'INSEE sur le Répertoire Electorale Unique afin d'avoir des listes identiques aux leurs.



Procurations

Le logiciel vous permet d'alimenter les procurations directement sur la fiche de votre électeur à l'aide du bouton correspondant.

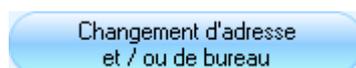


Il peut être nécessaire d'effectuer une épuration de vos procurations avec l'outil disponible depuis votre bureau Elections.



Mise à jour des adresses des électeurs

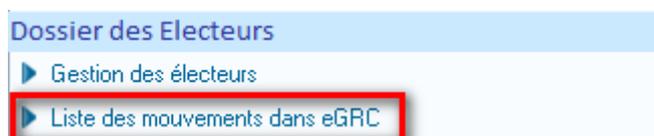
Vous pouvez procéder à la mise à jour de vos adresses électorales sur la fiche de vos électeurs. Un assistant vous permet de faire vos changements et de mettre à jour le REU.



Réalisation du scrutin

Commission de contrôle

Vous disposez d'un outil vous permettant d'éditer une **liste des mouvements** ayant eu lieu sur vos listes



Des outils supplémentaires vous permettent de gérer l'organisation de votre **commission de contrôle** si vous disposez de l'option Premium.

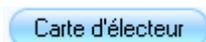


Edition des cartes électorales

Vous pouvez **éditer vos cartes électorales** individuellement en sélectionnant des critères précis tels que les numéros d'émargement ou l'INE de l'électeur concerné.



Vous pouvez également éditer la carte de votre électeur depuis sa fiche, dans la gestion des électeurs, historique inscriptions.



Traitement des cartes retournées

Afin de gérer au mieux les retours et les retraits de vos **cartes non distribuées** vous pouvez vous appuyer sur l'outil que vous propose le logiciel eGRC Elections.



Edition des étiquettes d'adresse

Pour votre propagande, vous serez amené à éditer vos **étiquettes d'adresse**.



Commande des livrables

Le **tableau des 20 jours** ne peut être commandé qu'une seule fois.

Le **tableau des 5 jours** peut être commandé plusieurs fois.



La **liste d'émargement** peut être commandée n'importe quand et plusieurs fois.



Accédez à toutes vos informations sur votre Espace Clients !



Retrouvez en plus sur www.espaceclients.berger-levrault.fr